



# Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)

## Bilan de la concertation sur le projet

### Annexe jointe au projet de délibération

#### Rappel des modalités de concertation inscrite dans la délibération du 17 septembre 2021

1. Consultation des acteurs du territoire sur la phase construction du programme d'actions.
2. Information et possibilité de contribution de la population sur l'élaboration du plan climat à travers la mise en place d'outils suivants : le site internet de la Communauté, les sites internet des communes qui le souhaiteraient, la presse locale ou éventuellement les bulletins locaux d'information en tant que supports d'informations et de suivi de l'avancée du projet,
3. une réunion ouverte aux habitants concernant la stratégie et le plan d'actions du projet,
4. la possibilité de formuler des observations, des questions et des contributions à la Communauté :
  - par courrier à l'attention de M. Le Président –Communauté de communes du pays de Landerneau-Daoulas - Maison des Services Publics, 59 Rue de Brest, 29800 Landerneau précisant l'intitulé PCAET dans l'objet du courrier
  - par courriel à l'attention de M. le Président - [pcaet@ccpld.bzh](mailto:pcaet@ccpld.bzh) en précisant l'intitulé PCAET dans l'objet du courriel.

#### 1. Consultation des acteurs du territoire sur la phase de construction du programme d'actions

- Des ateliers de co-construction des actions le 3 mai 2022 en invitant les membres du Conseil de Développement de l'agglomération et les membres du panel citoyen établi pour le projet de territoire. Une démarche participative de construction avec des ateliers thématiques : bâtiment, mobilité et transport, activités économiques et agriculture.

Résultats: participation à l'élaboration du programme d'actions, enrichissement des propositions faites par la CAPLD. L'ensemble des contributions de cette étape est retracé dans les compte-rendu joints.

- Des rencontres avec différents acteurs du territoire sur la période de mai à juin 2023 dans le but d'affiner et de préciser le programme d'actions. Rencontres organisées avec les associations environnementales locales (SEPNB, Eaux et Rivières, ADEL), PNRA, GAB-MAB 29, Chambre d'Agriculture

Résultats : ajustement du programme d'actions sur les champs de l'agriculture-alimentaire, la résilience et l'adaptation au changement climatique.

## 2. Information de la population sur l'élaboration du plan climat

- Publication des informations sur le site internet de la CAPLD permettant d'avoir accès aux caractéristiques principales du projet. Un extrait du site internet de la CAPLD avant l'arrêt est matérialisé en pièce jointe.
- Différents articles dans la presse locale et sur les supports de communication de la CAPLD.

## 3. Réunion publique du 2 mai 2023

- Annonce de la réunion dans la presse locale et sur le site internet de la CAPLD.
- Réunion ouverte à l'ensemble des habitants et à laquelle était conviée les membres du conseil de développement et du panel citoyen.
- Réunion réalisée à l'appui d'un support présentant la stratégie et le programme d'actions du projet.

Les éléments de communication de cette réunion ainsi que le compte-rendu sont matérialisés en pièce jointe.

Résultats : ajustement du programme d'actions sur les champs de l'énergie, l'habitat et la mobilité.

## 4. Formulation des observations, questions, contributions par papier ou à l'adresse internet dédiée

- La CAPLD a créé une adresse mail dédié au PCAET : [pcaet@ccpld.bzh](mailto:pcaet@ccpld.bzh).
- La collectivité était également en mesure de réceptionner les courriers concernant le projet comme indiquée dans la délibération du 17 septembre 2021.

Résultats : aucune contribution par courrier n'a été enregistrée concernant le PCAET. Quelques contributions par courriel ont été enregistrées mais celles-ci concernent principalement des démarches notamment sur des dispositifs d'énergies renouvelables. Une question a également été posée sur l'étude de thermographie aérienne réalisée en mars 2022.

# Prestations pour l'élaboration du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)

## Compte rendu de l'atelier de coconstruction du programme d'actions

### « Mobilité » – Session 1 – 3 mai 2022



#### Participants :

- Jean-Pierre Appelgheim – Secrétaire OMS
- Jacqueline Palin – CROS Bretagne
- Olivier Kerdraon – Association sportive Dirinon
- Sophie Maunier – Directrice déléguée CH Landerneau
- Philippe Gouriou – Directeur Ecole des 2 rives Landerneau
- Stéphane Benard – Président association Vert Demain
- Vincent Le Viol – Association de Langazel
- Catherine Lothou – Panel citoyen
- Alexandra Guilloré, Vice-Présidente à l'Aménagement durable du territoire

Animé par Laurent Godineau (Intermezzo).

L'atelier est introduit sur la base du support de présentation disponible en ligne :

<https://cloud.intermezzo-coop.eu/index.php/s/NRq3jrM29XyLQqG>

L'atelier s'intitulait « Mobilité, Aménagement et Adaptation » : au vu du nombre de participants et de leurs profils, l'atelier s'est concentré sur le thème déjà large de la mobilité. Les éléments d'adaptation devront être abordés par ailleurs.

## Introduction

Le bureau d'études Intermezzo introduit la rencontre en restituant le travail de définition de la stratégie et des objectifs PCAET réalisé par les élus en début d'année 2022. Les principaux objectifs chiffrés de réduction des consommations d'énergie (-26 %), des émissions de gaz à effet de serre (-47 %) et de polluants atmosphériques, de développement de la production d'énergies renouvelables (x3,2) sont présentés (chiffres sous réserve d'ajustements suite à l'élaboration du programme d'actions). Les orientations stratégiques qui structureront le programme d'actions sont également citées.

Quelques éléments de diagnostic sur le secteur de la mobilité sont ensuite rappelés, ainsi que les objectifs nationaux concernant le secteur des bâtiments. Enfin, sont présentées les pistes d'actions avec leurs objectifs chiffrés préconisés par les élus lors de la définition des objectifs territoriaux.

### **Réactions sur les objectifs et le contexte**

Il est apparu que le territoire est effectivement plein de potentialités. Aujourd'hui, très peu de gens utilisent les transports en commun. C'est surtout vrai pour les transports urbains. Le train est en effet très utilisé puisque Landerneau est une gare TER très importante.

Il est apparu important de travailler avec les jeunes, qui se déplacent souvent en mode doux / léger. Il y a déjà des initiatives type [Éco-collèges](#) ou démarche [Qualycée](#). Les participants renchérisent sur le besoin d'associer les jeunes dans les réunions publiques.

Concernant le vélo, les participants rapportent une dynamique locale. Il y a ainsi de plus en plus d'habitants qui demandent des garages à vélo. Le système [Ti'Vélo](#) est également un atout car cela incite les gens à utiliser ou découvrir l'usage du vélo. Le service de location longue durée est également un atout pour les participants. Certains proposent de compléter ce service avec une aide à l'achat. Il est rappelé qu'il existe d'autres initiatives comme l'aide de prêt de vélos pour les demandeurs d'emplois. Les participants ressentent une volonté de politique publique dynamique, mais il faut aller plus vite pour répondre aux besoins des citoyens.

## Propositions d'actions

Les participants sont invités à écrire sur des post-it leurs idées de pistes d'actions pour atteindre les objectifs territoriaux, ou les projets en cours dont ils ont connaissance, puis à les répartir dans les grandes thématiques identifiées.

### Communication

- Communication à améliorer sur les possibilités existantes de déplacements
- Communiquer sur l'offre de transports en commun
- Communication sur les nouvelles pistes cyclables (voie Landerneau Daoulas)
- Développer des plans de communication via les réseaux sociaux (plan de transports CAPLD)
- Journée Vert demain le 15/10/2022 sur les mobilités
- Mise en place de dispositifs particuliers et ponctuels lors d'évènements sur le territoire (bus, covoiturage, etc.)

### Mobilisation

- Multiplier les actions de sensibilisation auprès des jeunes
- Partenariat intergénérationnel pour des bonnes pratiques de mobilité
- Accompagner les employeurs à la mise en place du télétravail
- Créer un groupe de réflexion de jeunes sur leur bilan carbone et élire un ou une miss carbone
- Mettre en place des éco-jeunes fédérés en conseil CAPLD (pour partager leurs préoccupations en termes de transports)

### Covoiturage

- Application de partage des offres mobilités entre particuliers « blablacar local » entre employeur, actifs, jeunes/retraités.
- Plateforme unique regroupant toutes les informations sur les mobilités existantes sur le territoire
- Développer des applications pour créer de l'agilité dans le partage des moyens de transports
- Faciliter le covoiturage / inciter au covoiturage

- Arrêts Stop (« Maison stop » sur les bords de route → idée d'institutionnaliser le stop comme le réseau Pouce

### **Infrastructures**

- Développer les points de charge pour les véhicules électriques
- Offre de GPL dans une station essence

### **Transports en commun**

- Améliorer la fréquence dans les gares
- Améliorer l'offre de transport le mercredi et le week end
- Disposer d'un passeport unique pour l'usage des multiples possibilités de transports doux ou actifs – ticket unique / abonnement unique

### **Développement du vélo**

- Prendre des places de parking pour l'attache des vélos et des trottinettes proches des commerces
- Des autoroutes cyclables dans la ville et entre les villes, protégées, larges, confortable et rapides
- Développement des pistes cyclables sécurisés et les sens uniques
- Augmenter la construction de voies vertes
- Améliorer les routes départementales pour permettre les déplacements à vélo
- Sécurisation des routes pour le vélo
- Voie verte au centre-ville de landerneau
- Mettre en place une prime vélo à l'équipement des particuliers en vélo
- Aide financière pour l'achat d'un VAE
- Garage vélo en ville pour les employeurs
- Identifier les priorités en termes de déplacements

## Les actions proposées

Le groupe a synthétisé les éléments de propositions en six pistes d'actions structurantes :

- Communiquer sur les offres de transports et les réalisations existantes
- Mobiliser et impliquer les usagers et notamment les jeunes
- Poursuivre le développement des aménagements sécurisés en faveur du vélo et des autres modes doux
- Améliorer l'offre de transport en commun et en faciliter l'usage
- Faciliter et inciter au covoiturage en mettant place des dispositifs appropriés et en s'appuyant sur les applications existantes
- Soutenir les infrastructures de distribution de carburant alternatif

## Suite de la démarche

Une deuxième session de coconstruction sur ce même thème aura lieu le 24 mai de 17h à 19h. Cette session sera consacrée aux élus des collectivités du territoire, et visera à compléter et renforcer ce premier travail.

# Prestations pour l'élaboration du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)

## Compte rendu de l'atelier de coconstruction du programme d'actions

### « Bâtiment et transition énergétique » – Session 1 – 3 mai 2022



#### Participants :

- Patrick Leclerc, Maire de Landerneau et Président de la CAPLD
- Morgane Quentric-Bowman, Maire de Ploudiry et Vice-Présidente au Tourisme et à la Communication, Maire de Ploudiry
- Michel Corre, Maire de Saint-Divy et Vice-président à l'Ingénierie territoriale et aux mutualisations
- Véronique Thomas, Présidente de l'association Ti ar vro Landerne Daoulaz
- Patrice Lamour, Directeur de l'association Valouest

Animé par Coline Hacot (Intermezzo).

L'atelier est introduit sur la base du support de présentation disponible en ligne :

<https://cloud.intermezzo-coop.eu/index.php/s/zFKXeifBdCA3Kwq>



## Introduction

Le bureau d'études Intermezzo introduit la rencontre en restituant le travail de définition de la stratégie et des objectifs PCAET réalisé par les élus en début d'année 2022. Les principaux objectifs chiffrés de réduction des consommations d'énergie (-26 %), des émissions de gaz à effet de serre (-47 %) et de polluants atmosphériques, de développement de la production d'énergies renouvelables (x3,2) sont présentés (chiffres sous réserve d'ajustements suite à l'élaboration du programme d'actions). Les orientations stratégiques qui structureront le programme d'actions sont également citées.

Quelques éléments de diagnostic sur le secteur de l'habitat et du tertiaire sont ensuite rappelés, ainsi que les objectifs nationaux concernant le secteur des bâtiments. Enfin, sont présentées les pistes d'actions avec leurs objectifs chiffrés préconisés par les élus lors de la définition des objectifs territoriaux.

### ***Réactions sur les objectifs et le contexte***

Les leviers d'actions chiffrés, notamment en ce qui concerne le rythme de rénovation des logements (600 à 950 par an) semblent très ambitieux : l'objectif de PLUi retient un objectif similaire mais sur une période de 5 ans au lieu d'un.

Quelques projets sont en train de voir le jour concernant le photovoltaïque, qui est encore peu développé sur le territoire. Il y a un projet potentiel en ombrières sur le site du supermarché Leclerc, dont le gisement reste à confirmer (environ 6000-8000 m<sup>2</sup> mais toute la surface n'a pas une orientation favorable). Les villes se trouvent souvent en zone ABF (Architecte des Bâtiments de France), ce qui amène des contraintes pour le photovoltaïque en toiture.

Le Pays de Brest travaille au développement d'une filière bois d'œuvre, M. Leclerc est l'un des porteurs de l'initiative. Une forte hausse de la demande est attendue en lien avec la RE2020.

La hausse des prix de l'énergie crée un intérêt global à la réduction des consommations.

## Propositions d'actions

Les participants sont invités à écrire sur des post-its leurs idées de pistes d'actions pour atteindre les objectifs territoriaux, ou les projets en cours dont ils ont connaissance, puis à les répartir dans les grandes thématiques identifiées.

### Habitat

#### Rénovations globales des logements

- Incitations financières :
  - Mobiliser la politique de l'habitat de la CAPLD pour mettre en place des aides (tout en sollicitant et en informant sur les aides de l'Etat) et un dispositif de défiscalisation
  - Accompagner financièrement les bailleurs sociaux pour leurs rénovations
  - Mettre en place un système d'aide financière pour les ménages modestes et très modestes
  
- Limitation de la consommation d'espace :
  - Rénover, démolir ou restructurer l'existant plutôt que de construire du neuf
  - Densifier les zones bâties
  
- Informer, accompagner et guider les citoyens pour encourager les projets :
  - Faire connaître les aides financières et techniques existantes, qui permettent de motiver à la rénovation et au changement de chauffage
  - Informer sur l'intérêt des travaux : quel coût et quel impact concret sur l'habitat et le budget d'un particulier ?
  - Aider les habitants à réaliser des audits énergétiques
  - Mettre à disposition des outils de chiffrage des consommations d'énergie et de déperdition de chaleur
  - Accompagner les projets à l'aide d'une plateforme lisible pour créer de la confiance autour des projets, souvent perçus comme complexes
  - Mettre en place un système d'accompagnement des démarches, à la fois « sur le terrain » (aide technique sur les travaux en eux-mêmes) et dans la gestion des projets de rénovation (dossiers de demandes d'aides ...)

- Démystifier les projets de rénovation
- Mettre en valeur les projets de rénovation de bâti ancien

*Précisions : La population a tendance à appréhender les projets de rénovation de l'ancien et à avoir le réflexe d'aller vers du neuf. Il s'agirait d'enrayer cette tendance en montrant le potentiel et la faisabilité de la rénovation de bâti ancien.*

- Autres :
  - Créer un outil de rénovation urbaine permettant une intervention publique sur les propriétés qui en ont besoin (bâti vacant notamment)

### **Promotion des énergies renouvelables et réseaux de chaleur**

- Aider les citoyens à identifier ce qui est possible pour eux, chez eux en matière de projets d'énergies renouvelables
- Aider au choix des projets en informant sur les potentiels, les gains et les retours sur investissements pour identifier les meilleures configurations possibles
- Créer un dispositif financier pour encourager les projets privés

*Proposition de participants : Il s'agirait de développer des formats de projets de type projets collectifs ou budgets participatifs, par exemple en mettant en relation les citoyens avec des agriculteurs disposant d'une surface de toiture favorable à l'accueil d'un projet.*

### **Sensibilisation des occupants**

- Assurer une information collective par des campagnes de communication globale
- Assurer une information des occupants à l'échelle des projets individuels, associée à une aide aux devis et aux choix d'énergie
- Sensibiliser les enfants, et par leur intermédiaire les familles et les corps de métiers liés à l'enfance (animateurs ...)
- Sensibiliser par de l'information réaliste, positive ou non
- Mener des opérations vertueuses de démonstration
- Travailler au changement de mentalité autour de l'habitat
- Créer un Guichet de l'Habitat à l'échelle du territoire, qui jouera le rôle d'interlocuteur privilégié des habitants
- Permettre la réalisation de bilans individuels de l'habitat

- Diffuser des bonnes pratiques type « - 1°C dans le logement », « Portez des pulls et pas qu'à Noël » ....
- Challenger les habitants, par l'intermédiaire de défis, témoignages, mises en place d'ambassadeurs
- Informer la population sur les données clés de l'énergie sur le territoire : diagnostic, ambition

### Autres

- Lutter contre la vacance
- Réduire les surfaces urbanisables prévues par le PLUi
- Densifier et changer les mentalités autour de la densification

*Précisions : « La densification tend à avoir une connotation négative, les gens pensent à de grandes tours. Le souhait fréquent est d'avoir une grande maison avec un grand jardin. Il s'agirait de montrer que l'on peut densifier en conservant une bonne qualité de vie, les maisons de ville notamment ont un grand potentiel. »*

## Tertiaire

### Rénovations globales des surfaces tertiaires

- Aider les collectivités à réaliser des audits énergétiques
- Réaliser des audits énergétiques sur des bâtiments communautaires (en cours)
- Poursuivre la rénovation des bâtiments publics

*Précisions : Actuellement, 300 000 € sont consacrés à la rénovation des écoles à Landerneau. Plusieurs autres rénovations sont prévues sur le territoire, par exemple la salle de sport de Daoulas.*

- Mettre en place un observatoire énergétique permettant de suivre les consommations des bâtiments publics (prévu)
- Lancer une étude sur la « piscine de demain » autour du centre aquatique Aqualorn (prévu)

### Promotion des énergies renouvelables et réseau de chaleur

- Insister sur la production photovoltaïque sur les bâtiments publics
- Développer le photovoltaïque hors toiture, en mobilisant notamment quelques grandes entreprises (ombrières / projets au sol)

- Aider financièrement les communes pour développer les énergies renouvelables
- Travailler sur la chaleur fatale de la station d'épuration de Landerneau (prévu)
- Réfléchir en amont à la mise en place de réseaux de chaleur dans les nouveaux quartiers
- Proposer une expertise au service des communes (par exemple par l'intermédiaire d'une SEM interne)
- Aider les organisations à identifier leurs bénéficiaires à mettre en place des projets d'énergies renouvelables

### Sensibilisation des occupants

- Démontrer l'impact de chaque action dans les « organisations » (type école)
- Challenger les entreprises, par l'intermédiaire de défis, témoignages, mises en place d'ambassadeurs
- Afficher l'énergie consommée au sein des bâtiments publics, et l'énergie produite le cas échéant (en projet)

### Autres

- Densifier le bâti tertiaire
- Travailler sur l'éclairage public : détecteurs, alimentation par l'énergie photovoltaïque

## Les conditions de mise en œuvre

Un temps de réflexion complémentaire a permis aux participants d'évoquer de premières pistes concernant les conditions de mise en œuvre pour les actions proposées : les partenaires sur lesquels s'appuyer, les outils et ressources mobilisables et les leviers financiers.

### Partenaires identifiés

- Pays de Brest
- Ener'gence
- SDEF
- SemBreizh (notamment pour le photovoltaïque)
- Sotraval (bois et photovoltaïque)
- Fibois
- EPF (foncier)
- Architectes des Bâtiments de France (pour limiter les contraintes envers le photovoltaïque en toiture)

## Outils et ressources mobilisables

- Le Plan Local de l'Habitat, en révision (échéance 2023)
- Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal, dont la révision est à venir
- La plateforme Tinergie à venir à l'échelle du Pays de Brest), dédiée à l'information et à l'accompagnement du public autour de la rénovation énergétique
- Les services de la CAPLD

## Leviers financiers

- La CAPLD prévoit 1,5 M€ par an sur les enjeux qui touchent aux thématiques du PCAET, dont environ 600 000 - 700 000 € pour le bâti
- La prise en compte du PCAET dans les fonds de concours
- Investissements propres des collectivités (piscine, salles de sport ...)

## Suite de la démarche

Une deuxième session de coconstruction sur ce même thème aura lieu le 24 mai de 17h à 19h. Cette session sera consacrée aux élus des collectivités du territoire, et visera à compléter et renforcer ce premier travail.

# Prestations pour l'élaboration du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)

## Compte rendu de l'atelier de coconstruction du programme d'actions

### « Activités économiques, agriculture, transition et adaptation »

#### Session 1 – 3 mai 2022



#### Participants :

- Patrick Leclerc, Maire de Landerneau et Président de la CAPLD
- Alexandra Guilloré, Vice-Présidente à l'Aménagement durable du territoire
- Bernard Goalec, Maire de Plouédern
- Stéphanie Arditti, Co-présidente de l'Office Municipal des Sports de Landerneau
- Michel Inisan, agriculteur, élu RESAGRI
- André Hirrien, membre du panel citoyen
- Stéphane Tourbot, agriculteur, membre du panel citoyen
- Pierre Fily, Conseiller Energie Climat, Chambre d'Agriculture de Bretagne
- Claire Amil, Chargée de développement local, Parc Régional d'Armorique
- Vincent Le Viol, association de Langazel
- Patrice Lamour, Directeur de l'association Relais-Travail
- Stéphane Benard, Présidence de l'association Vert Demain
- Guy Mordret, Président de Bretagne Biosciences
- Véronique Thomas, Présidente de l'association Ti ar vro Landerne Daoulaz
- Christelle Paget-Blanc, Directrice du Pôle Aménagement – CAPLD

Animé par Laurent Godineau et Coline Hacot (Intermezzo).

L'atelier est introduit sur la base du support de présentation disponible en ligne :

<https://cloud.intermezzo-coop.eu/index.php/s/F6Bs6GoAbp23BMD>

*A l'origine, deux ateliers distincts devaient se tenir pour traiter des thématiques de l'agriculture d'une part et des activités économiques d'autre part. Du fait du nombre de participants, les deux ateliers ont fusionné pour faciliter les échanges.*

## Introduction

Le bureau d'études Intermezzo introduit la rencontre en restituant le travail de définition de la stratégie et des objectifs PCAET réalisé par les élus en début d'année 2022. Les principaux objectifs chiffrés de réduction des consommations d'énergie (-26 %), des émissions de gaz à effet de serre (-47 %) et de polluants atmosphériques, de développement de la production d'énergies renouvelables (x3,2) sont présentés (chiffres sous réserve d'ajustements suite à l'élaboration du programme d'actions). Les orientations stratégiques qui structureront le programme d'actions sont également citées.

Quelques éléments de diagnostic sur le secteur de l'agriculture, de l'industrie et du tertiaire sont ensuite rappelés. Enfin, sont présentées les pistes d'actions avec leurs objectifs chiffrés préconisés par les élus lors de la définition des objectifs territoriaux.

### **Réactions sur les objectifs et le contexte**

En ce qui concerne la production locale de fruits et légumes, un participant estime que le territoire produit davantage de légumes que de fruits, mais un approvisionnement local pourrait être possible si les citoyens jouent le jeu.

Sur le portrait agricole du territoire en général et ses impacts climat-air-énergie, une participante indique que les données du Recensement Agricole 2020 pourront mettre à jour et affiner certaines données. Les pratiques d'épandage ont notamment beaucoup évolué, pour atteindre quasiment 100 % d'injection, sans émissions d'ammoniac.

Concernant les enjeux fonciers, il est souligné que la mise en place du PLUi a diminué d'un bon tiers la surface artificialisable.

Des échanges ont eu lieu sur l'état du bocage. Un participant affirme que le recul bocager n'est plus d'actualité sur le territoire. D'autres participants précisent qu'il y a encore des disparitions de haies<sup>1</sup>, à ne pas confondre avec la disparition des talus, et qu'il faut trouver un intérêt au bocage, une valorisation pour assurer sa préservation et mobiliser des volontaires.

---

<sup>1</sup> Note du bureau d'étude : D'après l'OEB, 230km de bocage ont été perdus entre 2000 et 2015. Un entretien auprès du Syndicat de bassin de l'Elorn indique un recul mais sans chiffrage sur les dernières années.



Un participant remarque que la thématique de l'impact du numérique n'est pas présente.

- Réponse du bureau d'étude : Ce thème a récemment été ajouté aux sujets à traiter dans le cadre du PCAET, mais il n'y a pas de données locales disponibles.

Concernant la production d'énergie :

- Le bois est a priori plutôt d'origine locale, à l'exception des granulés car il n'y pas d'équipement de transformation sur le territoire. Sur la biomasse et le réseau de chaleur, le bois s'est rapproché et vient des environs.

- La collectivité travaille à la valorisation de la chaleur fatale de la STEP de Landerneau, en direction du quartier résidentiel à proximité (Bois Noir). Il s'agit de la seule STEP présentant un potentiel.

## Propositions d'actions

Les participants sont invités à écrire sur des post-its leurs idées de pistes d'actions pour atteindre les objectifs territoriaux, ou les projets en cours dont ils ont connaissance, puis à les répartir dans les grandes thématiques identifiées.

### Tertiaire et industrie

#### Energie

- Développer la filière bois :
  - SCIC locale
  - Création d'emplois : bûcheronnage, travail du bois
  - Equiper chaque commune de chaudières bois
  - Mobiliser la politique publique autour de cette filière
  - Organiser le séchage des plaquettes forestières produites par l'exploitation des haies bocagères
- Méthanisation :
  - Mettre en place un petit méthaniseur
  - Mettre en lien la forte quantité de déchets verts du territoire et la méthanisation
  - Installer une unité de méthanisation industrielle avec apport agricole ?
- Développer le solaire photovoltaïque sur les bâtiments
- Favoriser la construction de bâtiments « passifs » en énergie

### **Aménagement et foncier**

- Maximiser le foncier économique
- Densifier les zones économiques = trop d'espaces verts de faibles qualité environnementale (type pelouse)

*Réaction : Il peut être difficile architecturalement de densifier les zones d'activités sans démolir. Les contraintes d'exploitation pour les artisans et les industriels sont fortes. D'autant que les conseillers qui entourent ces acteurs ne sont pas toujours au fait des enjeux.*

- Valoriser / promouvoir la construction de l'habitat collectif « autonome » en énergie (cette action est davantage en lien avec la thématique « Bâtiments et transition énergétique »)

### **Usage de matière et économie circulaire**

- Favoriser l'économie circulaire entre entreprises
- Développer le recyclage des broyages d'accotement vers la production d'énergie par méthanisation
- Structurer une vraie filière de recyclage / réutilisation du matériel informatique

### **Logistique et transport**

- Développer l'éco-conduite en entreprise dans le cadre des démarches RSE
- Mutualiser la logistique entre entreprises
- Favoriser les plans de déplacement par zone
- Sectoriser les déplacements d'artisans

*Précisions : Il y a beaucoup de fourgons qui se croisent sur les routes avec des activités identiques.*

- Développer les zones de covoiturage / les parkings en périphérie des centres-villes ainsi que les parcs à vélo
- Installer des bornes de recharge pour véhicules électriques dans les zones d'activités

*Précisions : Les bornes électriques peuvent être plus intéressantes dans les zones économiques qu'en centre-ville, notamment pour les véhicules de fonction.*

- Développer / favoriser le transport des scolaires (navettes collectives ?) (cette action est davantage en lien avec la thématique « Mobilité, aménagement et adaptation »)

### **Autres**

- Installer un data center local refroidi par l'écume de mer ou alimenté par des énergies renouvelables
- Développer les démarches RSE exemplaires au sein des entreprises comme des collectivités

## Agriculture

### Production alimentaire

- Mettre en place un Projet Alimentaire Territorial
- Favoriser les partenariats avec la distribution, les cantines et la restauration dans la limite des marchés publics
- Mettre en avant les circuits courts dans les cantines scolaires : montrer l'exemple et sensibiliser la nouvelle génération

*Précisions et réactions sur les deux pistes d'action ci-dessus : En régie, la collectivité est soumise aux marchés publics, le localisme est interdit. Il est possible de doser les pourcentages de circuits courts, etc. mais il n'est pas possible d'imposer un fournisseur local<sup>2</sup>. Le portail Agrilocal dans le Finistère peut être un outil. Il y a environ 6600 enfants à alimenter, il y a une cuisine centrale mais il n'est pas sûr qu'elle puisse fournir autant de repas-jour d'origine locale.*

- Mettre en place des circuits courts « du champ à l'assiette »
- Mener une réflexion globale :
  - Sur la consommation de viande (cantines / individus)
  - Sur la consommation locale
  - Sur l'emballage des productions
  - Sur le transport des aliments depuis la cuisine centrale
- Assurer une alimentation saine et de qualité pour les personnes précaires

### Autres productions

- Favoriser la production d'énergie locale et les filières
- Développer la production d'électricité photovoltaïque en autoconsommation pour les besoins des agriculteurs

---

<sup>2</sup> Note du bureau d'études : en pratique, il est possible de privilégier les approvisionnements locaux de manière indirect dans les marchés publics.

## Séquestration

- Développer le recours aux techniques culturales simplifiées (diminution voir arrêt du labour)

*Précisions : Il faut davantage de produits phytosanitaires en contrepartie. Il faut les outils adaptés, sinon énergétiquement il n'y a pas de gains non plus.*

- Préserver les zones humides et tourbières qui assurent une forte séquestration
- Envisager de recréer des zones humides
- Développer la culture du trèfle

## Emissions

- Economiser l'énergie et améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments
- Organiser l'échange parcellaire entre agriculteurs pour économiser du carburant
- Investir dans un enfouisseur sur fosse à lisier
- Définir une trajectoire agricole pour réduire les émissions :
  - Reprise des EA (taille des outils, machines etc.)
  - Nombre d'animaux / surface de SAU
  - Baisse des intrants, développement de l'agriculture biologique
- Limiter les intrants consommant de l'énergie
- Travailler sur l'alimentation des ruminants

*Précisions : Des alternatives sont déjà en développement, et l'on tend vers le changement de pratiques.*

## Agro-écologie

- Développer les co-cultures

*Précisions : un travail sur les co-cultures a été entamé en partenariat avec l'université d'Angers.*

- Apporter des aides aux agriculteurs bio pour faire face au prix du foncier et maintenir les petites exploitations
- Accompagner le développement de la filière bio
- Organiser des portes ouvertes agricoles

## Biodiversité

- Sensibiliser sur la trame noire (moins de temps d'éclairage, plus d'économies) :
  - Voie publique
  - Lumières dans les bureaux et commerces la nuit

- Raisonner à l'échelle des bassins versants vis-à-vis des enjeux de quantité et qualité de l'eau

*Précisions : La CAPLD a un contrat sur la qualité de l'eau en rade de Brest, c'est un vrai sujet. La pollution n'est pas que liée à l'agriculture, il y a un passif avec des métaux lourds. Des conchyliculteurs doivent parfois renoncer à leur production. Il y a des risques avec les méthaniseurs aussi. Sur les facteurs qui favorisent les algues vertes, on ne peut intervenir que sur les nitrates. L'alimentation en eau a toujours été un sujet, les premiers résultats arrivent d'une étude sur le Pays de Brest. Cela va se gérer à une échelle supérieure à la CAPLD (bassins versants).*

### **Bocage**

- Valoriser le bocage, notamment auprès des professionnels et des activités (biomasse et biodiversité)
- Développer la plantation de haies
- Être vigilant sur les mauvaises pratiques

*Précisions sur la thématique bocage : Si l'on exploite le bocage à maturité, on arrive à la neutralité carbone, sans séquestration<sup>3</sup>.*

### **Autres**

- Réduire le broyage des végétaux
- Réduire les déchets du secteur et développer le tri

### **Echanges généraux sur la transition du secteur agricole**

Des participants soulignent que la projection sur 10 ans est compliquée car ils constatent qu'en un an, beaucoup de choses peuvent changer, notamment les comportements des consommateurs. Sur l'agriculture biologique notamment, la consommation a baissé et le marché est saturé (lait, viande, œufs). Ils se demandent si le territoire sera capable de produire pour répondre aux besoins locaux. Sur le bio,

---

<sup>3</sup> Note du bureau d'étude : La haie aura stocké du carbone lors de sa croissance. Il y a du stock même si il n'y a plus de stockage. Il n'y a plus de stockage si l'ensemble du linéaire de haies est exploité, ce qui est peu probable. Des réflexions sont en cours sur certains départements pour des filières de bois d'œuvre issu du bocage, avoir donc un stockage tout le long de la vie de ces produits bois.

Un participant agriculteur précise qu'il y a dorénavant des incertitudes sur le choix des cultures et l'assolement d'une année sur l'autre. Les agriculteurs avisent maintenant d'année en année en fonction du marché.

Il est suggéré que les émissions vont se réduire naturellement par la baisse de l'élevage. Des participants font état d'une réduction rapide du cheptel se réduit vite et ont connaissance de plusieurs éleveurs du territoire qui vont arrêter leur activité. D'après l'un des participants, une baisse de 11 % est prévue d'ici 5 ans en Bretagne, et la guerre en Ukraine risque d'entraîner une végétalisation, avec un impact possible sur l'environnement si les prairies reculent.

Un participant agriculteur remarque qu'il peut être difficile de mettre en place de l'élevage extensif. A 1000€ la tonne de soja, il vaut aussi bien pour un exploitant de choisir un peu d'élevage intensif et utiliser le reste des surfaces pour du colza.

Les bénéfices des MAEC (mesures agro-environnementales et climatiques) de la Politique Agricole Commune sont sujets à des perceptions divisées :

- Un participant fait état que beaucoup d'agriculteurs sont réticents en raison des nombreux contrôles et du lourd poids administratif.
- Une autre participante a elle constaté que les MAEC ont eu beaucoup de bénéfices dans la Région et représentent un apport financier non négligeable pour beaucoup d'agriculteurs, et que les problématiques de contrôle ne sont plus d'actualité. c'est un apport.

Les participants s'accordent sur le fait qu'il pourrait être intéressant d'avoir une convention entre la CAPLD et la Chambre d'Agriculture. Il y en a déjà eu une, mais qui n'a pas été faite sous le contexte du PCAET et avec peu d'actions. Cela ferait plus de sens aujourd'hui.

Concernant les moyens à associer au programme d'actions, il est précisé que la CAPLD va lancer un partenariat avec Ener'gence pour la création d'un poste de chargé.e de mission énergie (ETP rattachés à Ener'gence). Les besoins humains de coordination et d'animation nécessaires à la mise en œuvre du programme d'actions seront estimés selon son ambition, pour ensuite aviser des besoins en interne.

## Suite de la démarche

Une deuxième session de coconstruction sur ces deux thèmes aura lieu le 24 mai de 19h30 à 21h30. Cette session sera consacrée aux élus des collectivités du territoire, et visera à compléter et renforcer ce premier travail.

# Pays de Landerneau

## Daoulas

(<https://www.pays-landerneau-daoulas.fr>) [Accessibilité \(#\)](#) Rechercher...



([https://www.pays-landerneau-daoulas.fr/medias/2022/01/CCPLD21@aLamoureux\\_DJI\\_0538.jpg](https://www.pays-landerneau-daoulas.fr/medias/2022/01/CCPLD21@aLamoureux_DJI_0538.jpg))

## Plan Climat Air Energie Territorial

Afin d'atténuer les effets du dérèglement climatique et permettre au territoire de s'y adapter, la Communauté d'Agglomération du pays de Landerneau-Daoulas s'est engagée dans l'élaboration de son Plan Climat Air Energie Territorial. Projet de développement durable du territoire, il a pour finalité la lutte contre le changement climatique et la préservation de la qualité de l'air.

- [Qu'est-ce qu'un Plan Climat Air Energie Territorial ? Lire la suite Depuis la loi du 7 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte \(LTECV\), les EPCI de plus de 20 000 habitants doivent élaborer et mettre en œuvre un Plan Climat Air Energie Territorial à l'échelle de leur intercommunalité. Ce projet territorial a pour objet...](#) (<https://www.pays-landerneau-daoulas.fr/quest-ce-quun-plan-climat-air-energie-territorial/>)  
Page
- [Consultez les documents du PCAET du Pays de... Lire la suite Tous les documents relatifs au PCAET en cours d'élaboration sont consultables et téléchargeables ci-dessous.](#) (<https://www.pays-landerneau-daoulas.fr/consultez-les-documents-du-pcaet-du-pays-de-landerneau-daoulas/>)  
Page

Partager :

- (<https://www.facebook.com/sharer/sharer.php?u=https://www.pays-landerneau-daoulas.fr/listes/plan-climat-air-energie-territorial/>)
- ([https://twitter.com/share?url=https://www.pays-landerneau-daoulas.fr/listes/plan-climat-air-energie-territorial/&text=Plan Climat Air Energie Territorial](https://twitter.com/share?url=https://www.pays-landerneau-daoulas.fr/listes/plan-climat-air-energie-territorial/&text=Plan%20Climat%20Air%20Energie%20Territorial))
- ([mailto:?subject=Plan Climat Air Energie Territorial - Communauté de communes du Pays de Landerneau Daoulas&body=https://www.pays-landerneau-daoulas.fr/listes/plan-climat-air-energie-territorial/](mailto:?subject=Plan%20Climat%20Air%20Energie%20Territorial%20-%20Communaut%C3%A9%20de%20communes%20du%20Pays%20de%20Landerneau%20Daoulas&body=https://www.pays-landerneau-daoulas.fr/listes/plan-climat-air-energie-territorial/))
- ([javascript:window.print\(\)](#))



21/06/2023 23:13

Plan Climat Air Energie Territorial

Envoyé en préfecture le 04/07/2023  
Reçu en préfecture le 04/07/2023  
Affiché le  
ID : 029-242900801-20230703-DCC2023\_085-DE

# Pays de Landerneau Daoulas

(<https://www.pays-landerneau-daoulas.fr>) [Accessibilité \(#\)](#) Rechercher...



([https://www.pays-landerneau-daoulas.fr/medias/2022/01/CCPLD21@aL.amoureux\\_DJI\\_0520.jpg](https://www.pays-landerneau-daoulas.fr/medias/2022/01/CCPLD21@aL.amoureux_DJI_0520.jpg))

## Qu'est-ce qu'un Plan Climat Air Energie Territorial ?

Depuis la loi du 7 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV), les EPCI de plus de 20 000 habitants doivent élaborer et mettre en œuvre un Plan Climat Air Energie Territorial à l'échelle de leur intercommunalité. Ce projet territorial a pour objet de décliner localement une stratégie face à l'enjeu climatique global.

Un Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) est un document de planification à la fois stratégique et opérationnel dans la lutte contre le changement climatique. Il définit la stratégie à adopter en matière de transition énergétique et écologique sur le territoire communautaire et détermine une feuille de route à mettre en œuvre sur les 6 prochaines années.

Le plan climat prend en compte l'ensemble de la problématique climat-air-énergie du territoire avec pour objectifs de :

- Limiter les émissions de gaz à effet de serre (GES) et de polluants atmosphériques,
- Réduire les consommations énergétiques,
- Développer les énergies renouvelables,
- Améliorer la qualité de l'air,
- Adapter le territoire aux effets du changement climatique (inondations, submersion marine, mouvements de terrain...).

Le PCAET comprend plusieurs documents, donnant chacun lieu à une phase d'élaboration :

- Un **diagnostic** identifiant les enjeux spécifiques du territoire ;
- Une **stratégie** définissant les priorités et les objectifs que la CAPLD se donne ;
- Un **programme d'actions** couvrant tous les secteurs d'activités (mobilités, habitat, déchets, économie, agriculture...).

Ces différentes phases permettent ainsi de définir une politique adaptée aux spécificités du pays de Landerneau-Daoulas.

4

/ 100

Partager :

- (<https://www.facebook.com/sharer/sharer.php?u=https://www.pays-landerneau-daoulas.fr/quest-ce-quun-plan-climat-air-energie-territorial/>)
- ([https://twitter.com/share?url=https://www.pays-landerneau-daoulas.fr/quest-ce-quun-plan-climat-air-energie-territorial/&text=Qu'est-ce qu'un Plan Climat Air Energie Territorial ?](https://twitter.com/share?url=https://www.pays-landerneau-daoulas.fr/quest-ce-quun-plan-climat-air-energie-territorial/&text=Qu'est-ce%20qu'un%20Plan%20Climat%20Air%20Energie%20Territorial%20?))

21/06/2023 23:13

Qu'est-ce qu'un Plan Climat Air Energie

Envoyé en préfecture le 04/07/2023

Reçu en préfecture le 04/07/2023

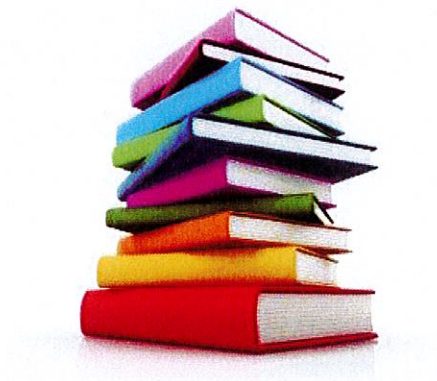
Affiché le

ID : 029-242900801-20230703-DCC2023\_085-DE

- (<mailto:?subject=Qu'est-ce qu'un Plan Climat Air Energie Territorial ? - Communauté de communes du Pays landerneau-daoulas.fr/quest-ce-quun-plan-climat-air-energie-territorial/>)
- ([javascript:window.print\(\)](#))

# Pays de Landerneau Daoulas

(<https://www.pays-landerneau-daoulas.fr>) [Accessibilité \(#\)](#) Rechercher...



([https://www.pays-landerneau-daoulas.fr/medias/2022/01/archives\\_documentation\\_image.jpg](https://www.pays-landerneau-daoulas.fr/medias/2022/01/archives_documentation_image.jpg))

## Consultez les documents du PCAET du Pays de Landernea-Daoulas

Tous les documents relatifs au PCAET en cours d'élaboration sont consultables et téléchargeables ci-dessous.

- **Délibération de lancement de la démarche d'un PCAET du 28 avril 2017** ([https://www.pays-landerneau-daoulas.fr/medias/2022/01/PCAET\\_LANCEMENT-DEMARCHE-28-04-17.pdf](https://www.pays-landerneau-daoulas.fr/medias/2022/01/PCAET_LANCEMENT-DEMARCHE-28-04-17.pdf))
- **Délibération de reprise du PCAET du 17 septembre 2021** ([https://www.pays-landerneau-daoulas.fr/medias/2022/01/Deliberation\\_reprise\\_PCAET.pdf](https://www.pays-landerneau-daoulas.fr/medias/2022/01/Deliberation_reprise_PCAET.pdf))
- **Synthèse du projet de PCAET présenté lors de la réunion publique du 2 mai 2023** ([https://www.pays-landerneau-daoulas.fr/medias/2023/06/PCAET\\_reunion-publique\\_02052023.pdf](https://www.pays-landerneau-daoulas.fr/medias/2023/06/PCAET_reunion-publique_02052023.pdf))

9

/ 100

Partager :

- (<https://www.facebook.com/sharer/sharer.php?u=https://www.pays-landerneau-daoulas.fr/consultez-les-documents-du-pcaet-du-pays-de-landernea-daoulas/>)
- ([https://twitter.com/share?url=https://www.pays-landerneau-daoulas.fr/consultez-les-documents-du-pcaet-du-pays-de-landernea-daoulas/&text=Consultez les documents du PCAET du Pays de Landernea-Daoulas](https://twitter.com/share?url=https://www.pays-landerneau-daoulas.fr/consultez-les-documents-du-pcaet-du-pays-de-landernea-daoulas/&text=Consultez%20les%20documents%20du%20PCAET%20du%20Pays%20de%20Landernea-Daoulas))
- ([mailto:?subject=Consultez les documents du PCAET du Pays de Landernea-Daoulas - Communauté de communes du Pays de Landerneau Daoulas&body=https://www.pays-landerneau-daoulas.fr/consultez-les-documents-du-pcaet-du-pays-de-landernea-daoulas/](mailto:?subject=Consultez%20les%20documents%20du%20PCAET%20du%20Pays%20de%20Landernea-Daoulas%20-%20Communauté%20de%20communes%20du%20Pays%20de%20Landerneau%20Daoulas&body=https://www.pays-landerneau-daoulas.fr/consultez-les-documents-du-pcaet-du-pays-de-landernea-daoulas/))
- ([javascript:window.print\(\)](#))

21/06/2023 23:14

Consultez les documents du PCAET du Pays de

Envoyé en préfecture le 04/07/2023  
Reçu en préfecture le 04/07/2023  
Affiché le [Pays de Landerneau-Daoulas](#)  
ID : 029-242900801-20230703-DCC2023\_085-DE

LANDERNEAU

# Le plan climat présenté mardi prochain

Le mardi 2 mai, la communauté d'agglomération organise une réunion publique ouverte à tous afin de présenter son Plan climat-air-énergie territorial (PCAET).

● Avec chacune son calendrier propre, les intercommunalités doivent toutes élaborer leur Plan climat-air-énergie territorial (PCAET), qui doit leur permettre de devenir un territoire énergétiquement sobre à l'horizon 2050.

Mais les premiers objectifs devront être atteints dès 2030. Il s'agira notamment de réduire la consommation d'énergie de 30 %, de booster les énergies locales renouvelables (40 % de la consommation totale), ou encore de diminuer de 40 % les émissions de gaz à effet de serre.

**Mettre son grain de sel**

Préparé depuis de longs mois, le PCAET du pays de Landerneau-Daoulas sera ainsi voté en conseil d'agglomération en juin prochain. Il est désormais l'heure de le mettre en œuvre et de décliner ses grandes orientations. Et là, pour le président de la collectivité, Patrick Leclerc, la seule volonté des élus ne suffira pas : « Il faut que tout le monde y mette son grain de sel ».



Patrick Leclerc et Alexandra Guillorel, président et vice-présidente de la communauté d'agglomération, invitent la population à participer à la réunion publique du 2 mai prochain.

C'est pourquoi, la communauté d'agglomération organise une réunion publique le mardi 2 mai, de 19 h à 20 h 30, à la Maison des services publics de Landerneau, afin de susciter la discussion sur le plan et ses objectifs. Une rencontre ouverte à tous, élus comme acteurs du monde économique ou associatif.

**Tous concernés**

Et le citoyen lambda ? Que viendrait-il faire là ? Patrick Leclerc rappelle d'abord que tout le monde est concerné puisque, bientôt, chacun des territoires aura plan climat. Par ailleurs, l'objectif est d'adopter des

comportements qui auront des effets vertueux sur l'environnement, sur notre consommation d'énergie, et sur la qualité de notre air. À ce titre, tous les sujets de notre vie quotidienne, ou presque, peuvent être regardés par le prisme du PCAET : l'aménagement du territoire, le logement, les déplacements, la gestion des déchets, et bien d'autres encore.

**Pratique**

Réunion publique de présentation du PCAET, mardi 2 mai de 19 h à 20 h 30, à la Maison des services publics. Gratuit et ouvert à tous.

SAINT-THONAN

# Un samedi de foot avec les finales départementales loisirs et vétérans

● Ce samedi 29 avril, la jeunesse saint-thonanaise donne rendez-vous au complexe sportif, pour les finales départementales de football loisirs et vétérans. Un privilège pour le club d'avoir vu sa candidature retenue par les représentants du district du Finistère, à l'initiative de la compétition, qui sera encadrée par des bénévoles.

Et afin que la fête soit la plus belle possible, des stands de restaura-

tion pour caler l'appétit avant ou après les matchs, mais aussi plusieurs buvettes pour se rafraîchir, seront installés.

Un événement convivial et familial, qui se veut l'occasion de célébrer le football loisir et vétéran. Le club profitera également de cette visibilité pour mettre en avant le handicap, à travers l'histoire de Titouan, jeune habitant de la commune devenu tétraplégique à la suite

d'un grave accident. Une partie des bénéfices de cette journée lui seront ainsi reversés, afin de subvenir à ses besoins quotidiens.

**Pratique**

Samedi 29 avril, 14 h, au complexe sportif. Quatre finales : JSST/AL Coataudon, FC Gouesnou/Landerneau Football Club, Joyeuse Garde Forestoise/Landivisiau FC, SC Lannilis/PAC Plouzané



L'équipe loisirs de Saint-Thonan participera à la finale.

PLOUNÉVENTER

# Le comité de jumelage tient son Salon des vins le 1<sup>er</sup> mai

● Le comité de jumelage Plouneventer-Ventron s'est réuni le vendredi 21 avril pour caler les derniers événements à venir, et notamment un déplacement à Ventron, dans les Vosges, le week-end de l'Ascension. En bonne intelligence, le comité s'est ainsi organisé pour mutualiser un car avec le comité de jumelage de Saint-Méen.

Également à l'agenda, le Salon des vins, de la gastronomie et de l'artisanat se tiendra le lundi 1<sup>er</sup> mai, à partir de 10 h, salle Sklerjenn, en

présence de 25 exposants dont beaucoup de professionnels locaux. Au plaisir des yeux et des papilles, se rajoutera le plaisir du jeu, avec une tombola, comprise dans le droit d'entrée, durant laquelle lots seront tirés toutes les heures, pour un montant total de plus de 400 €.

**Pratique**

Lundi 1<sup>er</sup> mai, à partir de 10 h, salle Sklerjenn. Entrée : 2 €, gratuit pour les moins de 12 ans.



De gauche à droite : Nathalie Oliveira de Ferreira, Karine Le Duc, Catherine Rolland, Xavier Romary, Yves Branelllec et Dominique Roudaut (absents : Laure Sévin, David Kercret et Marie-France Pouliquen).

IRVILLAC

# Le conseil municipal siègera le mercredi 3 mai

● Le conseil municipal siègera le mercredi 3 mai, à 20 h 30. À l'ordre du jour, le maire Jean-Noël Le Gall a fait inscrire l'attribution des subventions aux associations au titre de l'année 2023, ou encore la demande de subvention au Dépar-

tement du Finistère dans le cadre du Fonds départemental pour la mise en place de travaux pour le renforcement de la sécurité routière. La cession d'un terrain à la commune sera également évoquée.

SAINT-THONAN

# Un week-end de dépaysement à Molène pour le club de théâtre



Un dimanche venté mais sous le signe de l'amitié et de la rigolade.

● Ces samedi et dimanche 22 et 23 avril, la troupe de théâtre amateurs de la commune s'est rendue sur l'île Molène afin de proposer la dernière représentation de la pièce Bon anniversaire quand même !, de Michel Le Dall. Toute l'équipe a été

accueillie par l'amicale molénaise dans la salle du Théven, où le public s'est déplacé nombreux pour venir les applaudir et surtout rire. Une belle soirée et un week-end de détente pour la troupe, qui est prête à revenir l'an prochain.

La communauté d'agglomération du pays de Landerneau-Daoulas s'apprête à voter le Plan climat air énergie territorial. Avant cela, les citoyens sont appelés à participer à une réunion publique le 2 mai.

Le PCAET : Plan climat air énergie territorial. C'est la feuille de route que va suivre la communauté d'agglomération de Landerneau-Daoulas pour lutter contre le réchauffement climatique.

« C'est une traduction à l'échelle locale des ambitions nationales », explique Alexandra Guilloré, vice-présidente chargée de l'aménagement durable du territoire.

Cet outil de planification formalise les objectifs de la communauté d'agglomération, qui va surtout orienter ses travaux vers la sobriété énergétique et la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

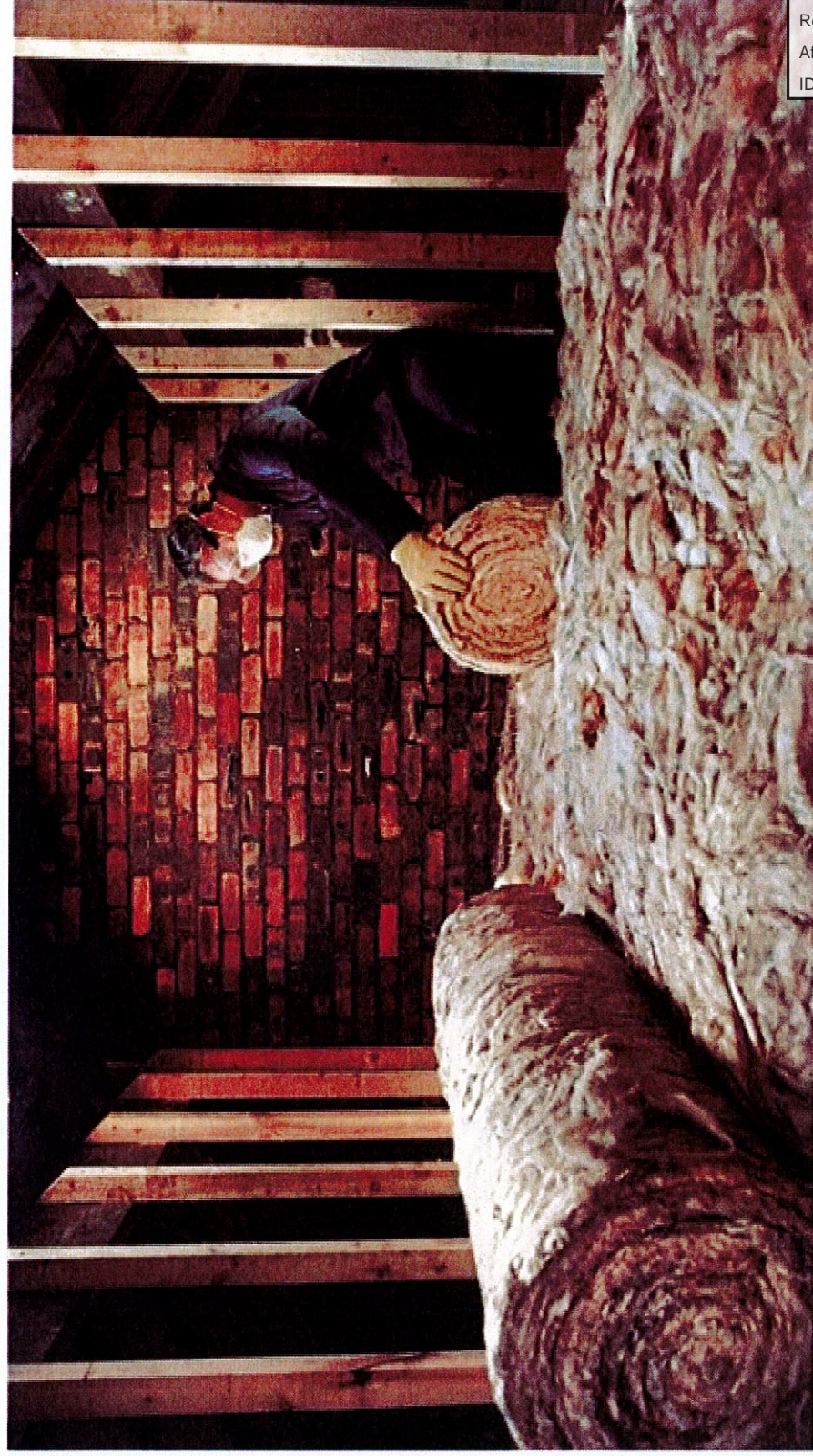
« Ce PCAET permet de donner des orientations aux politiques publiques », explique Patrick Leclerc, président de l'intercommunalité et maire de Landerneau. « Mais, pour que ce soit efficace, il faut que tous les acteurs soient touchés », poursuit Alexandra Guilloré.

Les habitants sont donc invités à une réunion publique, mardi 2 mai, à 19 h, à la Maison des services publics, à Landerneau.

« La barre est haute »

« L'idée est de partager avec les citoyens nos objectifs et d'entendre leurs propositions. Il faut enrichir le débat », estime Patrick Leclerc.

Pour Alexandra Guilloré, « tout le monde est concerné par ces objec-



Dans le cadre de la réunion publique sur le PCAET, les élus mettent l'accent sur la rénovation énergétique des logements. Ils invitent les habitants à partager leurs idées lors d'une réunion publique, le mardi 2 mai.

PHOTO : ANNE MARIE

s'est déjà fixé trois objectifs : réduire les consommations d'énergie de 30 %, produire 40 % des consommations énergétiques du territoire à partir d'énergie renouvelable et diminuer globalement de 40 % les émissions de gaz à effet de serre.

Ces objectifs sont à atteindre d'ici à 2030 et dans l'ensemble du territoire. « La barre est haute, concède Patrick

présenter les projets déjà envisagés : améliorer l'offre de transports en commun, installer davantage de panneaux photovoltaïques, accompagner des projets de rénovations avec le dispositif Tinerגיע...

Un suivi annuel

Les participants à la réunion publique seront amenés à prendre la parole :

Le PCAET fera l'objet d'un suivi annuel, afin d'évaluer l'avancement des projets et d'interroger leur pertinence. Le plan a déjà été arrêté en vertu d'un conseil communautaire. Le conseil municipal a annoncé le retard pris dans la mise en œuvre du PCAET. Après la consultation publique, le Plan climat, dans sa version finale, sera soumis au vote du conseil municipal.

## PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL (PCAET)

### Présentation et échanges sur le projet

Réunion publique – 02.05.2023

## La démarche

Une obligation légale pour la collectivité...

... mais avant tout une démarche fédératrice, transversale, au service du territoire et de sa transition.

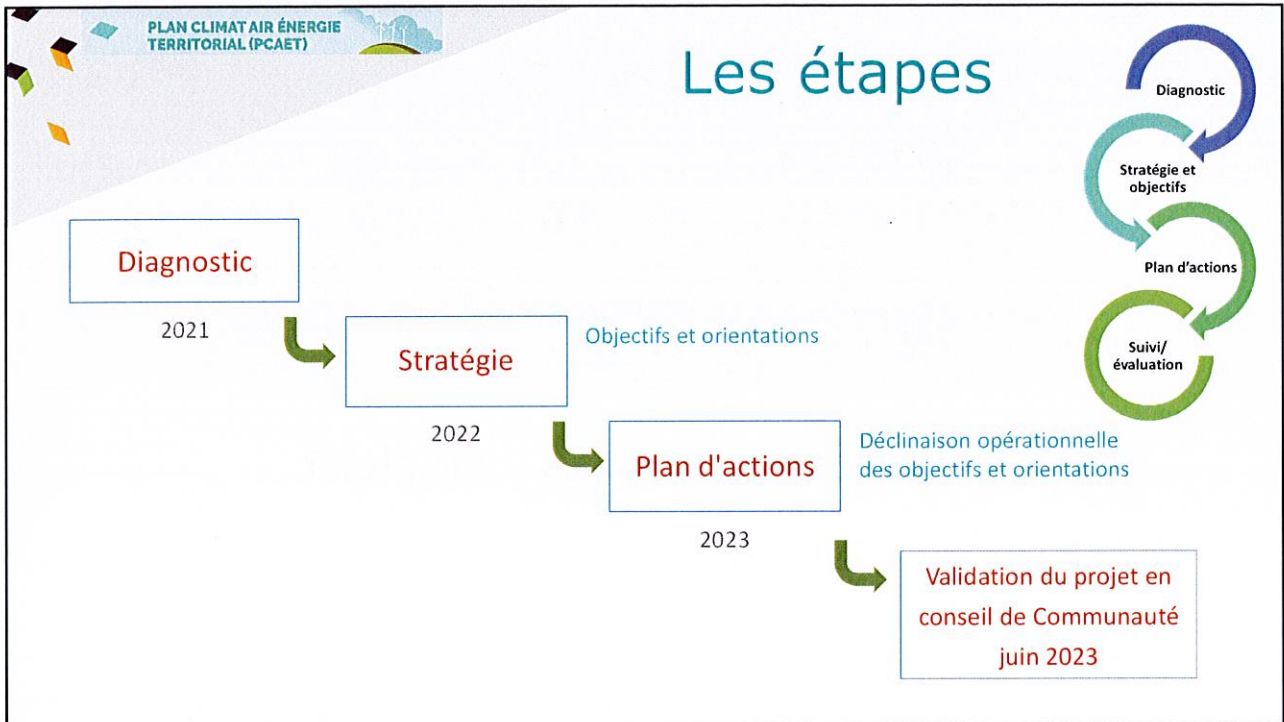
Un programme renouvelé tous les 6 ans, qui prévoit :

- \\ La lutte contre le changement climatique
- \\ L'adaptation du territoire à ces changements



De nombreux sujets à traiter : énergie, gaz à effet de serre, polluants atmosphériques, vulnérabilité ... dans plusieurs thématiques : habitat, mobilité, patrimoine, agriculture, ...





## Le cadre

- La CAPLD n'agit pas **toute seule** ni **sans cadre**.
- Son engagement s'inscrit dans des **objectifs territoriaux** qui dépendent des politiques à **plusieurs niveaux**.
- Une trajectoire a été définie :
  - **Au niveau national** : Stratégie Nationale Bas Carbone, qui vise la neutralité carbone à l'horizon 2050.
  - **Au niveau régional** : SRADDET Bretagne, qui décline la stratégie nationale dans le contexte breton.
- La CAPLD doit **prendre en compte** ces objectifs et les **décliner** à son échelle, pour s'inscrire dans la trajectoire visée et y contribuer tout en conservant une certaine marge de manœuvre pour **adapter les objectifs au contexte local**.

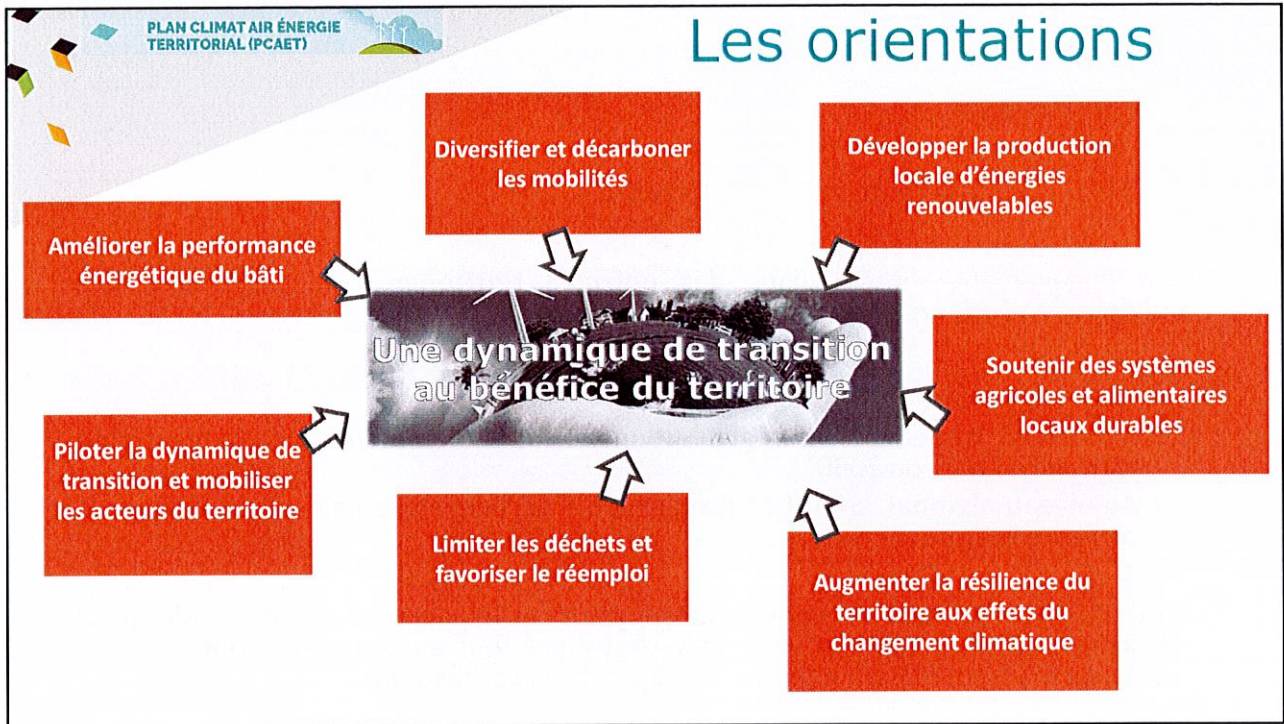
## Les objectifs

Sur le territoire de la CAPLD entre 2018 et l'horizon

Tendre vers un changement majeur d'aménagement de notre territoire

	2030	2050
Réduction des émissions de gaz à effet de serre	- 40 %	- 80 %
Maîtrise de la consommation d'énergie finale	- 30 %	- 50 %
Production et consommation des énergies renouvelables	40 %	95 %
Réduction des émissions de polluants atmosphériques	-43 %	-65 %
Développement de la séquestration carbone (chiffre non obligatoire)	+15 %	+60 %

Des consommations couvertes par les EnR locales



## La démarche

### Une démarche participative de construction avec des ateliers thématiques

- » Bâtiment
- » Mobilité et transport
- » Activités économiques
- » Agriculture
- » Action des collectivités

### Première session

- » Date : 3 mai 2022
- » Participants : représentants de la société civile

### Deuxième session

- » Date : 24 mai 2022
- » Thématiques : élus & techniciens CAPLD et communes

### Puis, un travail d'écriture et d'ajustements des propositions

#### Synthèse des travaux d'ateliers

- » Date : juin 2022

#### Présentation en COFIL

- » Date : 16 juin 2022

#### Rencontres avec les services, acteurs et partenaires

- » Date : septembre à décembre 2022

#### Evaluation environnementale

1<sup>ère</sup> trame de plan d'actions au 1<sup>er</sup> trimestre 2023

Dernière phase de concertation au 2<sup>ème</sup> trimestre 2023

## Améliorer la performance énergétique du bâti

Une partie des actions concernant l'habitat est déclinée ou sera déclinée dans le prochain PLH (Programme Local de l'Habitat)

3 axes de travail :

- Développer un **habitat** économe en énergie et durable
- Accompagner la transition énergétique des **entreprises**
- Tendre vers l'exemplarité du **patrimoine public**

## Diversifier et décarboner les solutions de mobilité

Actions issues du Plan de Mobilité adapté en décembre 2022 en conseil d'agglomération

4 axes de travail :

- Améliorer l'offre de **transports collectifs**
- Favoriser les **mobilités douces**
- Lutter contre **l'autosolisme**
- Favoriser **l'intermodalité**

## Développer la production locale d'énergies renouvelables

2 axes de travail :

- Investir davantage et structurer la **production d'énergies renouvelables (EnR)**
- Développer les **différents potentiels d'EnR** sur le territoire



## Soutenir des **systèmes agricoles et alimentaires** locaux durables

2 axes de travail :

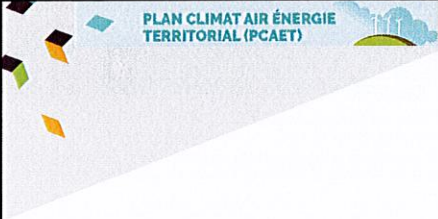
- Favoriser les **circuits alimentaires** locaux, responsables et durables
- Contribuer à la mutation des **systèmes agricoles**



## Augmenter la **résilience du territoire** aux effets du changement climatique

2 axes de travail :

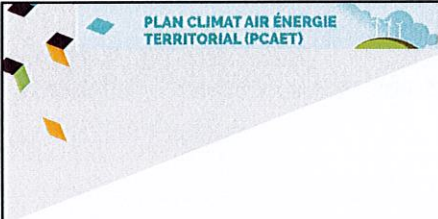
- Augmenter la capacité du territoire à **stocker le carbone** et lutter contre les **îlots de chaleur**
- Gérer les **risques**, les **ressources** et protéger la population



**Limiter les déchets et favoriser le réemploi**

2 axes de travail :

- Tendre vers le **zéro déchet**
- Développer le **réemploi** et le **recyclage**



**Piloter la dynamique de transition et mobiliser les acteurs du territoire**

3 axes de travail :

- Assurer la coordination du PCAET et faire des **collectivités** les premiers ambassadeurs de la transition
- Accompagner et soutenir les **acteurs locaux** dans la dynamique de transition
- Informer et sensibiliser la **population**

# Elaboration du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)

**Compte rendu de la réunion publique du 2 mai 2023**



## Participants :

- Patrick Leclerc, Président de la CAPLD
- Alexandra Guilloré, Vice-Présidente à l'Aménagement durable du territoire
- Françoise Le Meur
- Stéphane Benard, association Vert Demain
- Philippe Gouriou, groupe scolaire des 2 rives
- Manon Christophe
- Jean-Robert Dufont, AAPPMA de Daoulas
- Catherine Léon
- Annick Lhomme, collectif Landerneau pour tous
- Sophie Bergamaschi, collectif Landerneau pour tous
- Christophe Winckler, EELV Landerneau Daoulas
- Pauline Ledogué, EELV Landerneau Daoulas
- Goulven Thomin, EELV Landerneau Daoulas
- Emilie Hall
- Pascale Le Bot, élue Loperhet,
- Katia Corre, mairie Landerneau
- Anne Rougnant, CH Landerneau
- Solange Person,
- Erwan Montfort, entreprise GES
- Françoise Auffret
- Zoubida Belkadi, association coup de pompe
- Tiffany Blondel, CD CDAS
- Candide Lionet, Biobleud,



- Carlos Mourinha
- Pierre-Yves Guimard
- Virigine Herry
- Henri Mith
- Jean-François Bodilis
- Christelle Paget-Blanc, Directrice du Pôle Aménagement – CAPLD

La réunion est introduite sur la base du support de présentation disponible sur le site internet de la CAPLD.

## Propositions, questions et échanges

### Energie

- Proposition : proposer des petits panneaux solaires au sol, l'association Kerwatt peut être de bon conseil.
- Demande : les petites entreprises ont besoin d'être accompagnées sur le sujet de l'énergie.
- Question : comment faire en sorte que les opérations de logements groupés ou collectifs soient équipées en bornes de recharge électrique ?

### Habitat

- Question : comment aider les particuliers à rénover leurs logements ? Possibilité d'avoir recours au dispositif Tinergie.
- Question : comment faire accepter plus facilement aux propriétaires de logements qui sont en situation de location de faire des travaux de rénovation énergétiques ?

### Mobilité

- Proposition : en parallèle de proposer de nouveaux services mobilité plus durables, il convient de plus contraindre les circulations automobiles.
- Proposition : travailler la mobilité avec Brest
- Question : état d'avancement de la voie verte Landerneau-Daoulas ?

CAPLD

Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)

### **Risques**

- Question : comment gérer les risques d'inondation sur Landerneau ?

### **Divers**

- Demande : avoir accès à l'ensemble des documents du PCAET
- Question : quel est le calendrier du projet ?
- Demande : associer les acteurs du territoire et la population à la mise en œuvre des actions du PCAET.